

Descriptif technique

Dispositif hautement antidérapant permettant le repérage visuel et la mise en sécurité des nez de marches d'escalier.

Bande antidérapante autoadhésive de 10 m x 50 mm et de 2 mm d'épaisseur constituée d'un complexe élastomère de polyuréthane (poudrette souple de 200 μ non abrasive) déposé sur un film non-tissé de polyester imputrescible.

Produit résistant aux UV (7 à l'échelle des bleus textiles étalonnée de 1 à 7), agents chimiques naturels, huiles, graisses, hydrocarbures, à l'eau salée et possédant une excellente résistance à l'abrasion et aux chocs.

Classement M3 en pose collée sur tout support M0 non isolant (LNE), classement bâtiment selon NF EN 14041 (LNE) BF1 S1.

Rugosité de surface (pendule SRT selon norme NF P98609-1, échelle de 0 à 150) : 90 sur sol sec, 66 sur sol humide.

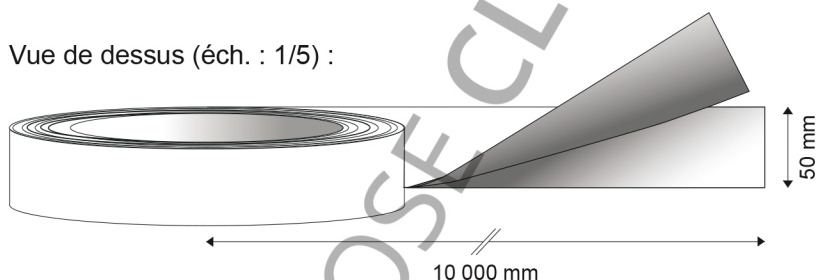
Fixation par adhésivité dans profilés pour nez de marches réf. ANDO L62.

Dimensions / Conditionnement

Longueur 10 m x largeur 50 mm x épaisseur 2 mm.
 En rouleau.

Plans

Vue de dessus (éch. : 1/5) :



Matière / Finition

Polyuréthane (poudrette souple de 200 μ non abrasive).

Fixation

Par adhésivité.
 S'intègre dans les profilés pour nez de marches réf. ANDO L62.
 Pose de la bande seule déconseillée.

Teintes / Coloris

Blanc C11, gris express C104, rouge C14, ardoise C01, noir C08.

Usage

Intérieur.